

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 12 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 10 juin 2013

2013 DASES 271 G Subvention à l'association Les Amis de Yanous ! (17e).

Mme Véronique DUBARRY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2013, par lequel Monsieur le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, propose d'attribuer une subvention à l'association « Les Amis de Yanous ! » (17^e) ;

Sur le rapport présenté par Mme Véronique DUBARRY, au nom de la 6^{ème} Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 7.500 euros est attribuée à l'association « Les Amis de Yanous ! » (Simpa 20343 dossier 2013_04630).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 52, nature 6574, ligne DF34007 du budget de fonctionnement du Département de Paris exercice 2013 et exercices suivants sous réserve de la décision de financement.